

**CAMEROUN :**

**LE STATU QUO... ET POURTANT CERTAINS  
SIGNAUX SONT AU ROUGE**

*Attention au revers de la médaille.*



**SOMMAIRE**

Nicolas Sarkozy : j'accepte cette renaissance africaine .....	2
Et si c'était Ekindi ? .....	6
Ahidjo is back ! .....	13
Adama Modi, Adama Modi, Adama Modi ! .....	15
La vérité des chiffres, la répartition des postes stratégiques	
La politique des grandes ambitions mal aimée ? .....	17

**"Si un roi ne fait plus peur, il est déjà mort". Machiavel**

NICOLAS SARKOZY A REBROUSSE- POILS : OUI, IL A RAISON

## J'ACCEPTÉ CETTE RENAISSANCE DE L'AFRIQUE

**O**n aura intenté un bien mauvais procès au président français, Nicolas Sarkozy, à la suite de son discours de Dakar. Il avait dit des choses qui, à l'évidence, n'avaient pas du tout plu à certains Africains. Et pour cause, il leur présentait leur part de responsabilité dans le marasme économique que connaît l'Afrique, actuellement. Etant donné que les africains se sont sentis morveux, ils se sont mis à se moucher de toutes parts, en un ronronnement général.

Mais, au-delà du courroux des Africains, comment ne pas accepter que notre continent est, à ce jour, aux mains de régimes prévaricateurs que la jeunesse africaine maintient au pouvoir, en les aidant, à chaque élection, à bourrer les urnes, pour après se lancer dans le désert, dans le but d'aller faire fortune en Europe ? Comment, dès lors, ne pas lui poser les questions suivantes : si, leurs aînés, avaient fui l'Afrique, au lieu de se battre contre le colonialisme, l'indépendance aurait-elle été acquise ? Si les Afro-américains, avaient déserté l'Amérique, pour aller s'installer ailleurs, notamment en Europe, auraient-ils obtenu les droits civiques ? Si les Sud-africains, avaient déserté l'Afrique du Sud, l'abominable régime de l'apartheid aurait-il été vaincu ? Si les Français en 1789, avaient déserté leur pays, pour aller vivre ailleurs, la révolution française aurait-elle eu lieu ? La France serait-elle ce pays qui attire tant les jeunes africains aujourd'hui ? On le voit bien, la responsabilité de la jeunesse africaine est considérable dans le sort qui est le sien, aujourd'hui. Le président français a raison, lorsqu'il déclare :

*"La France ne décidera pas à ta place. Mais, si tu choisis la démocratie, la liberté, la justice et le droit, alors la France est prête à s'associer à toi pour les construire. Veux-tu que la propriété soit respectée, que l'argent soit investi au lieu d'être détourné ? Veux-tu que partout, l'Etat se remette à faire son métier, qu'il soit allégé des bureaucraties qui l'étouffent, qu'il soit libéré du parasitisme, du clientélisme, que son autorité soit restaurée, qu'il domine les féodalités, qu'il domine les corporatismes ? Veux-tu que cesse l'arbitraire, la cor-*

*ruption, la violence ? Veux-tu que partout règne l'Etat de droit qui permet à chacun de savoir raisonnablement ce qu'il peut attendre des autres ? Si tu le veux, alors la France est prête à le faire avec toi. Tu veux qu'il n'y ait plus de famine sur la terre africaine ?*

*Tu veux que sur la terre africaine il n'y ait plus jamais un seul enfant qui meure de faim ? Alors cherche l'autosuffisance alimentaire. Alors développe les cultures vivrières. L'Afrique a d'abord besoin de produire pour se nourrir. Si c'est ce que tu veux, jeunesse africaine, qui tient entre tes mains l'avenir de l'Afrique, alors la France est prête à y travailler avec toi.*

*Tu veux lutter contre pollution ? Tu veux que le développement soit durable ? Tu veux que les générations actuelles ne vivent plus au détriment des générations futures ? Tu veux prendre des précautions ? Tu veux que chacun paye le véritable coût de ce qu'il consomme ? Tu veux développer les technologies propres ? C'est à toi de décider. Mais si tu le décides, la France le fera avec toi.*

*Tu veux la paix sur le continent africain ? Tu veux la sécurité collective ? Tu veux le règlement pacifique des conflits ? Tu veux mettre fin au cycle infernal de la vengeance et de la haine ? Décide le et la France sera là. Tu veux l'unité africaine ? La France le souhaite aussi. La France souhaite l'unité de l'Afrique qui rendra l'Afrique aux africains. Ce que veut la France avec l'Afrique c'est regarder en face les réalités. C'est faire la politique des réalités et non la politique des mythes. Ce que la France veut faire avec l'Afrique, c'est le co-développement, c'est-à-dire le développement partagé. Ce que la France veut faire avec l'Afrique, ce sont des projets communs, ce sont des pôles de compétitivité communs, ce sont des universités communes, ce sont des laboratoires communs. Ce que la France veut faire avec l'Afrique, c'est élaborer une stratégie commune dans la mondialisation".* Monsieur le Président Sarkozy, oui, nous acceptons de construire ensemble cette Renaissance africaine.

**Pauline BIYONG**

# TRIOMPHE DE LA POLITIQUE DU CHANTAGE

"Le chantage paie" : telle semble être la devise des camerounais, occupant de hautes fonctions dans l'administration publique, natifs des trois provinces de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord. Du moins, c'est ce qui découle de la relation particulière qui a vu le jour entre le pouvoir de Yaoundé et ces person-

nages, qui s'adosent sur leurs communautés régionales constituées en bloc, depuis les toutes premières heures. C'est Ahmadou Ahidjo, alors ministre de l'Intérieur et Vice-premier ministre, qui a inauguré cette politique, avant même l'indépendance.

## RETRAIT DU GOUVERNEMENT MBIDA, OBTENTION DU PREMIER MINISTRE

Le 11 février 1958, il démissionne, avec tous les ministres du Nord, du gouvernement - acte ô combien condamnable parce que totalement tribaliste - et est appelé, cinq jours plus tard, le 16 février, à former un nouveau gouvernement, en qualité de Premier ministre.

Vingt cinq années plus tard, soit le 18 juin 1983, il tente de refaire la même chose. Il demande, de nouveau, aux ministres du Nord, de démissionner, en bloc, du gouvernement. Mais, cette fois-ci, c'est un coup qui rate. La réunion qu'il convoque, à cet effet,

à sa résidence du lac, se termine en queue de poisson. Néanmoins, entre temps, il a obtenu le limogeage du ministre de l'Economie et du Commerce, Pierre Désiré Engo, accusé de chasse aux sorcières contre les nordistes. A sa place, il fait nommer Tori Limangana, un nordiste bon teint, avec pour mission de rétablir la politique de privilèges, en faveur de cette communauté, qui a prévalu depuis 1958, date de la nomination d'Ahmadou Ahidjo au poste de Premier ministre.

## REHABILITATION DES PUTSCHISTES

6 avril 1984, coup d'Etat réactionnaire, pour tenter de faire tourner, à l'envers, la roue de l'histoire. L'échec est lamentable. Dix années plus tard, tout le monde est relaxé, amnistié, mieux encore, les carrières administratives sont reconstituées. Des paquets de millions sont distribués aux uns et aux autres. On les "indemnise". En d'autres termes, on s'excuse de leur avoir causé du tort, à la suite du coup d'Etat manqué. C'est à peine si on ne leur présente pas des excuses publiques. Issa Tchiroma, Dakolé Daïssala, Marafa Hamidou Yaya, se retrouvent gratifiés de postes ministériels. Mais, avant le coup d'Etat manqué,

Sadou Daoudou, s'était retrouvé Secrétaire Général à la présidence de la République, Bello Bouba Maïgari Premier ministre, il avait été remplacé, à la suite de sa démission, en 1983, par Ayang Luc, et ce dernier se retrouvera gratifié du poste de président du Conseil Economique et Social, au lendemain de la suppression du poste de Premier ministre. Il occupe ce poste jusqu'à ce jour. En 1991, c'est au tour de Sadou Hayatou de devenir Premier ministre, après qu'il eut été Secrétaire Général à la présidence de la République.

## MEMORANDUM DU GRAND NORD

2002, les hauts fonctionnaires sectaires du "grand Nord", ainsi qu'ils aiment se faire appeler, font de nouveau parler d'eux. Ils rédigent une compilation de récriminations, à l'endroit du régime du renouveau. Ils passent en revue, tout ce que ce régime a refusé d'apporter à la partie Nord du pays. Ils le diffusent à grande échelle, tiennent des conférences, sont pourchassés par le régime, traitent le président de la République de tous les noms. Qui sont les auteurs de ce document ? Plusieurs ex-ministres au chômage. Leur démarche est sans équivoque. A présent qu'ils

ne siègent plus au gouvernement, le régime camerounais est le plus exécrable que la terre ait jamais connu. C'est connu, chien affamé mord. La réponse du président de la République ne se fait pas attendre. Moyennant appui financier, tous, curieusement, soutiennent Paul Biya à l'élection de 2004. Deux des rédacteurs du fameux mémorandum, Dakollé Daïssala et Hamadou Moustapha, sont rappelés au gouvernement, après le scrutin présidentiel de 2004. On n'entend plus parler du mémorandum. Le prési-

dent de la République est redevenu, pour ces deux individus, un homme fréquentable. Mais, ce faisant, ils ont montré la voie à suivre. Les massa, une communauté du "grand Nord", classée dans le groupe kirdi, parce que non foulbé, rédigent, à leur tour, un mémorandum. Peu de temps après, eux aussi sont récompensés pour avoir eu l'audace de rédiger un

document tribaliste.

Un des leurs est nommé Directeur Général d'une société parapublique de grande importance, en l'occurrence, la Crtv. Le restant des Camerounais, pour ce qui le concerne, est plus que outré, par ces largesses qu'accorde le régime, aux maîtres chanteurs du "grand Nord".

### NORD CONTRE SUD : NORD TOUJOURS GAGNANT

Du coup, tout le monde se met à observer, attentivement, les faveurs dont bénéficient certains ressortissants du "grand Nord", au Cameroun. Fécafoot. Alors que le président de cette fédération est accusé de détournement de fonds publics, au point où il est entendu, à plusieurs reprises à la P.J., il fait tomber tous les ministres des sports qui commettent l'imprudance de se poster en travers de sa route. Owona Joseph, Bidoung Kpwatt, Etamé Massoma, Mbarga Mboa, tous sont à terre, face à lui. Alors que Iya Mohamed cumule la Direction Générale de la Sodecoton et gèrerait le football avec la complicité d'un certain M. Ribero. Il n'est pas le seul à renverser quiconque se trouve sur son

chemin.

Mme Yaou Aïssatou, également, renverse tout le monde. Elle a mis à terre Ngo Nsom du Ministère de la Condition féminine, Dang Esther de la Direction Générale de la SNI.

De son côté, Vamouké a mis K.O Pierre Moukoko Mbonjo PCA de la CRTV, et vient de rire au nez d'Ebénézer Njoh Mouellé, l'actuel PCA et ancien Ministre de la Communication.

Mme Haman Adama ancien Secrétaire d'Etat à l'Education n'a-t-elle pas remplacé Joseph Owona au Ministère de l'Education? Le ministre Amama n'a-t-il pas commis le péché de s'en prendre aux Ivacs et la suite on la connaît ?

### UNE NOUVELLE REUNION DU LAC

Tout récemment, malgré les dénégations de tous les participants, des "élites" du "grand Nord" se sont de nouveau rencontrées pour, une fois de plus, conspirer ? L'enjeu, l'attribution à l'un d'eux, du poste de Premier ministre. Au nom de quoi ? De leur "poids électoral ? Oui, mais, dès lors que le régime

cède à tous leurs caprices, comment ne pas penser que cette fois-ci encore, ils obtiendront gain de cause ? Le récent remaniement ministériel n'a-t-il pas prouvé que le Président de la République aurait peur d'eux ?

Un fait est sûr, ce feuilleton est loin d'être terminé.

*Abonnez-vous à*



**Le Journal d'éveil citoyen,  
destiné en priorité aux abonnés.**

Tél.: (237) 22.02.40.99 - 99.84.33.35

## LES POUVOIRISTES

*Au Cameroun, dans leur désir effréné de conquérir une parcelle de pouvoir, les "élites" sont une véritable calamité pour le pays.*

**M**éritent-ils, véritablement, l'appellation " élites ", ces fonctionnaires conspirateurs et ô combien petits d'esprits, qui trônent au sommet de l'administration camerounaise ? il y a lieu de répondre, à l'évidence, non. Ceux-ci ne méritent pas une telle appellation qui, sous d'autres cieux, caractérise ce qu'il y a de meilleur dans la société. Ces individus qui ne visent que le pouvoir, même s'il faut, pour cela, que le Cameroun soit détruit, ne constituent pas ce qu'il y a de meilleur au Cameroun, même s'ils exercent de très hautes responsabilités dans la république. On le voit, ces jours-ci, avec la bataille pour le premier ministère, dans laquelle ils se sont jetés à corps perdu. Hésitent-ils devant quelque chose pour atteindre leurs buts, assouvir leur soif de pouvoir ? Que non. Et c'est toujours ainsi, à l'issue de chaque scrutin, dans notre pays. Ils passent le clair de leur temps à bourrer les urnes, pour ensuite se présenter en face du Président de la République, avec le même discours aux lèvres : " notre région a plus voté le RDPC que telle autre, nous méritons davantage de ministres, de Dg, de gouverneurs, etc ". Scandaleux ! Ils dénaturent ainsi le combat politique, et le transforment en luttes tribales, pures et simples, même s'il n'y a pas effusion de sang. A l'occasion des présidentielles dernières, à savoir celles de 2004, on a ainsi vu, certains individus totaliser les budgets des ministères par tribu du Cameroun et des sociétés d'Etat, pour conclure que, telle tribu gère x milliards de francs,

alors qu'en terme de voix, elle ne représente pas grand-chose sur le plan national, pendant que telle autre, en revanche, ne bénéficie que de la portion congrue. Nous avons encore suivi, il y a quelques jours, un débat auquel étaient conviés des Nordistes et des Sudistes, et qui s'est soldé en ces termes. En clair, le Nordiste reprochait à ses deux contradicteurs Sudistes (originaires de la province du Sud) d'être natifs d'une province qui aura tout eu sous le Renouveau, pendant que la province de l'Extrême-Nord, dont certains départements, à eux seuls, sont infiniment plus peuplés que la province du Sud, n'ont rien eu. Fait surprenant, l'immense majorité des téléspectateurs ayant suivi ce débat, semblent partager ce point de vue.

### ECHEC DE LA POLITIQUE DE PAUL BIYA ET D'AHMADOU AHIDJO

En fait, si en 2007, autrement dit, 25 ans après la mise en pratique de la politique " d'intégration nationale ", les " élites " camerounaises en sont encore à raisonner de cette manière, cela signifie clairement, que cette politique a échoué. Paul Biya n'est pas parvenu à éteindre ce genre de sentiments dans la tête des Camerounais. Lui-même, en inaugurant cette politique, avait clamé qu'il s'agissait de passer à un stade supérieur de l'unité nationale, prônée par Ahmadou Ahidjo depuis sa nomination au poste de Premier ministre de l'Etat autonome du Cameroun, le 18 février

1958 par Jean Ramadier. Mais en décidant de dépasser l'unité nationale d'Ahmadou Ahidjo, avait-il pris la peine de s'interroger sur les résultats de cette politique ? L'avait-il évaluée ? S'il avait entrepris de le faire, assurément, il n'aurait pas décidé de passer à quelque étape supérieure que ce soit. A moins qu'il n'ait voulu faire un effet de manche, en introduisant, dans le discours politique camerounais, un thème nouveau. Le Cameroun se retrouve après 47 années d'indépendance, et deux présidents de la République, bien moins qu'en 1960, c'est-à-dire au moment de la proclamation de l'indépendance. En ce temps-là - et c'est peut-être la raison - les Camerounais étaient véritablement unis, formaient un véritable bloc, ne raisonnaient pas en terme d'Haoussa et de Béti, Bamiléké, Bassa, Douala, face à l'envahisseur colonial qu'il fallait bouter dehors. Ceux qui les ont cru, ou voulu, divisés en ces temps-là, étaient soit de mauvaise foi, soit alors des aveugles. La preuve en est que, les Camerounais finançaient les déplacements des pétitionnaires à l'ONU, à New York, sans se préoccuper de leur appartenance ethnique. C'est même peut-être, plutôt, la politique " d'unité nationale et de développement équilibré et harmonieux des régions " chère à Ahmadou Ahidjo, qui est venue introduire la division en leur sein, dès lors qu'il s'est agi de tenir compte de l'appartenance ethnique d'un fonctionnaire, avant de le nommer à quoi que ce soit. Aujourd'hui, comment changer cet état d'esprit ?



## **ET SI C'ÉTAIT EKINDI LE PROCHAIN PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN ?**

*C'est à un véritable saut à la perche que Jean Jacques Ekindi a dû se livrer, pour accéder au Palais des verres de Ngoa Ekellé.*

**L**es choses n'auront pas du tout été simples pour Jean Jacques Ekindi, depuis sa démission fracassante du RDPC, où il était une véritable coqueluche. Il lui aura fallu, pas moins de quinze années à naviguer, sans boussole, dans le désert, pour trouver enfin, la voie. Entre temps, il aura tout essayé.

### **LES RAISONS DE LA DÉMISSION**

On n'épilouerna jamais assez sur les motivations de la démission d'Ekindi du RDPC. Probablement, en y demeurant, il aurait été désigné Secrétaire Général du Comité Central, en lieu et place de Joseph Charles Doumba. Dans le pire des cas, il se serait retrouvé Secrétaire Général adjoint de ce Comité Central, ainsi que l'est devenu Grégorire Owona, son lieutenant dans le mouvement progressiste, du temps où ce dernier s'efforçait de se constituer en courant politique au sein du RDPC.

En fait, il avait agi plus par coup de tête qu'autre chose. De sources concordantes, il s'apprêtait à être nommé Premier ministre, en 1991, lors du rétablissement de cette fonction. Il semblerait même qu'il aurait été consulté à cet effet, par le Président de la République. En tous cas, son entourage en aura fait grand bruit, et s'était même déjà mis à approcher diverses personnalités de la ville de Douala, avec des offres d'entrée dans le staff de l'ami Jean Jacques. Mais au moment de la désignation enfin, du Premier ministre, patatras ! Hayatou vient rafler la mise. Des proches de Jean Jacques

Ekindi racontent qu'il n'avait pas décoléré pendant plusieurs jours. La déception avait été immense de son côté. Au plus fort des "villes mortes", il avait fini par claquer la porte du RDPC, et rejoindre l'opposition. Ce faisant toutes fois, il avait présumé de ses forces. Il ne s'était pas rendu compte que son "mouvement progressiste", d'une part n'était rien hors du RDPC, d'autre part, n'était même rien non plus, au sein du RDPC. Il avait tenu un meeting dans la cour de la salle des fêtes d'Akwa, au cours duquel il se trouvait plus de militants de l'opposition naissante et brouillonne, que du RDPC.

### **LA CHASSE AUX LIONS**

Devenu opposant, Jean Jacques avait trouvé un slogan plutôt puéril : "chasseur de lion". Celui-ci faisait rigoler beaucoup, pas plus. Au cours de la campagne présidentielle de 1992, il s'était lancé dans une critique acerbe à l'endroit de son ex-président de parti et Président de la République. Au final, il s'en était tiré avec un score ridicule, à l'issue du scrutin. La contrepartie de ces outrances verbales ne s'est pas fait attendre. Tous les farameux marchés qu'il gagnait auprès de la communauté urbaine de Douala ont été, purement et simplement, annulés. Son contrat de gardiennage de la base ELF à Douala, également. Son supermarché au quartier Nylon, à Douala, s'est mis à croupir sous les dettes, et a fini par fermer boutique. Descente aux enfers.

### **LES TENTATIVES**

### **INFRUCTUEUSES**

1997, l'opposition a prôné le boycott des élections présidentielles. 2004, il s'y est lancé, et à la dernière minute, a invité ses électeurs à reporter leurs voix sur John Fru Ndi. Surviennent les élections du 22 juillet dernier. Pendant la phase de préparation de celles-ci, il s'est tourné vers le SDF pour un accord électoral, espérant un retour d'ascenseur. Rien n'y fit. La réponse de John Fru Ndi a été sans appel : "Il faut fondre le Mouvement Progressiste dans le SDF". Naturellement, Jean-Jacques Ekindi ne pouvait accepter pareille chose. En fait, sa démarche partait du constat du vote hautement tribal des électeurs camerounais, et du faible nombre de voix que peuvent lui apporter les Douala, et qui serait insuffisant pour qu'il puisse se faire élire. C'est alors qu'il s'est tourné vers l'UDC. De ce côté, l'accueil de sa proposition était plus favorable. Un accord électoral a été conclu entre les deux formations politiques.

Il se trouve que, d'innombrables "Benskineurs" de la ville de Douala sont de l'ethnie Bamoun, et en même temps des militants de l'UDC. Ceux-ci ont ainsi fourni le nombre de voix qui manquait à Jean-Jacques Ekindi, pour se faire élire. Le voilà, aujourd'hui, à l'Assemblée Nationale, avec 4000 voix en sa faveur. Pour cela, l'UDC lui aura véritablement servi de perche. Seul président de parti à l'hémicycle, le peuple attend beaucoup de lui. Et si c'était Ekindi le prochain président de la République du Cameroun ?

## ***Les résultats électoraux au Cameroun ne reflètent pas toujours la réalité du vote effectué par les électeurs.***

**A** l'issue du scrutin du 22 juillet dernier, se pose clairement le problème du changement du monde de scrutin en vigueur au Cameroun. Il est souhaité le passage au mode de scrutin proportionnel, à la place du mode de scrutin majoritaire en vigueur actuellement.

### **BELLO BOUBA MAÏGARI : UN BIEN MAUVAIS PLAIGNANT**

A vrai dire, que Bello Bouba Maïgari aussi en vienne, à ce jour, à se plaindre du mode de scrutin camerounais ne peut que faire rigoler plus d'une personne. Il aura été un des artisans de celui-ci, lors de la conférence tripartite à Yaoundé, en fin d'année 1991. Pis encore, par son désir de participer, comme candidat, à l'élection présidentielle de 1992, il aura passé, selon des sources concordantes, une entente avec le régime à cet effet, les clauses de celle-ci étant qu'il acceptait un scrutin présidentiel à un tour, à la condition que la clause de résidence, au Cameroun, pendant une certaine durée, soit réduite de manière à ne pas le pénaliser. Aujourd'hui, à cause de lui, il est possible d'être élu au Cameroun, avec moins de 40% de voix, c'est-à-dire, contre la volonté de la majorité de la population. Il existe un autre homme politique particulièrement mal placé pour ouvrir la bouche et se lancer dans des récriminations contre le mode de scrutin en vigueur au Cameroun : Albert Nzongang. Ce dernier, avait également été un chaud partisan du scrutin majoritaire pour les élections municipales et législatives, et à un seul tour pour les élections présidentielles. Il était, à l'époque, député du RDPC. Depuis qu'il a rejoint l'opposition, il découvre le revers de cette médaille qui luisait tant entre ses mains hier.

### **LE SCRUTIN MAJORITAIRE**

### **DE LA TRICHERIE**

Le scrutin dont se plaint Bello Bouba Maïgari, aujourd'hui, au vrai, fait partie des méthodes utilisées par le régime pour ne pas être évincé, ceci depuis le retour du Cameroun à la démocratie, en 1991. La peur qui avait gagné les barons du régime à cette époque avait été telle que, il leur fallait chercher tous les moyens possible et imaginables pour mettre, non seulement en difficulté l'opposition, mais aussi, pour contrecarrer systématiquement, l'expression populaire. Le régime avait une peur bleue de celle-ci. Il la redoutait considérablement. Le scrutin qu'il a trouvé à mettre en place, pour cela, a été le scrutin majoritaire à un tour, panaché par une toute petite dose de proportionnelle, d'une part, et le maintien du département comme circonscription électorale. Ce choix tactique du régime a été plus que payant. En 1992, à la faveur de ce mode de scrutin hybride, il est parvenu à sauver les meubles, en obtenant, malgré tout, 88 députés. Le mode de scrutin aurait été à deux tours ou proportionnel intégral, en plus, la circonscription électorale n'aurait pas été le département, mais, plutôt, par poste électif à pourvoir, que celui-ci n'aurait pas pu obtenir 60 députés.

Bien mieux, le régime a depuis les législatives de 1997, procédé à un découpage électoral particulier à Douala, dans le but de mettre en difficulté l'opposition. En effet, la circonscription électorale du Wouri a été transformée en trois circonscriptions. Le résultat ne s'est pas fait attendre. Alors qu'en 1992, le RDPC avait mordu la poussière dans le Wouri, en 1997, il y avait repris le dessus. Par contre, la circonscription électorale du Mfoundi a été laissée en l'état. Les sept députés de ce département, sont à élire en bloc. Résultat, le RDPC les remporte tous par le jeu des compensations.

Transformé en trois circonscriptions électorales comme à Douala, le RDPC perdrait inévitablement, le ou les députés de Mendong, tout comme de Biyem-Assi, ou la Carrière.

### **LE SCRUTIN DU 22 JUILLET**

A la faveur de ce scrutin, il a de nouveau été procédé à des découpages électoraux visant à défavoriser l'opposition. La circonscription électorale unique du Diamaré a été transformée en quatre circonscriptions électorales. Mais, cette fois-ci, le régime n'a pas été convenablement renseigné sur l'état des forces politiques en présence dans ce département et a plutôt favorisé l'élection d'un député de l'UNDP dans le Diamaré. Tel est pris qui croyait prendre.

Malgré tout, le problème du mode de scrutin s'est posé, à l'occasion de cette élection. On s'est retrouvé avec des circonscriptions où le RDPC a raflé la mise, ou le SDF, alors que les autres partis politiques les ont talonnés avec un nombre tout juste inférieur de voix. Dans la Vina, le RDPC a obtenu 32 813 voix, et l'UNDP 25 581. Mais, le RDPC a remporté tous les députés. C'est franchement injuste. Dans le Mberé, le RDPC a obtenu 28 410 voix, et l'opposition 11 000 voix, mais le RDPC a remporté les trois sièges. C'est également injuste. Même chose pour le Mayo Banyo. Le RDPC y a obtenu 16 077 voix, et l'opposition 12 275 voix, le RDPC a remporté les deux sièges. Reporté à l'ensemble du territoire, le RDPC, ainsi que nous l'avons dit plus haut, ne se retrouverait pas avec 140 députés, mais, tout au plus, 120.

On se retrouve, en conséquence, dans, une situation où les résultats électoraux ne reflètent pas véritablement le vote du peuple. Le problème du mode de scrutin se pose donc, valablement et avec acuité.

**SCRUTIN DU 22 JUILLET 2007 : LA VERITE DES CHIFFRES - LA REPARTITION DES POSTES PAR DEPARTEMENT**

N°	Département	Voix		% Opposition par rapport au RDPC	Nombre de sièges par parti	Responsables ans la haute administration
		RDPC	Opposition			
1	Mfoundi	139737	19831	12	7 RDPC	M. Mama Fouda, Min. Santé M. Etoundi Ngoa, Min. PME M. Edjoa, Min.Sports M. Tsimi, Trésorier RDPC
2	Logone et Chari	108072	31772	23	4 RDPC	M. Adoum Mindel Min. Relations extérieures
3	Mayo-Danay	88612	54509	38 0 49	5 RDPC	M. Ayang, Pdt Conseil Economique et Social M. Adoum Garoua, Min. Jeunesse M. Gounokou, Min. Transports M. Vamouké, DG Crtv
4	Dja et Lobo	78291	0	0	5 RDPC	M. Biya, PR/PN RDPC M. Zé Meka, Min. Défense M. Motazé, Min. Economie et Plan M. Mebe Ngo'o, DGSN M. Ndoudoumou, DG ARMP M. Beh Mengué, DG ART M. Nkoto, DG CAMTEL M. Evou, DG CAA M. Enamé, SG Assemblée
5	Diamaré	74649	71059 49%	49	4 RDPC 1 UNDP	M. Yaouba, Mindel Economie et Plan M. Moustapha, (ANDP) Min chargé de Missions M. Yérima Halilou, DG SRC
6	Lekié	71075	6526 8%	8	5 RDPC	M. Essimi Menye, Min. Finances M. Eyebe Ayissi, Min. Relations Ext. M.Manga Ewolo, S.E Education de base M. Ndoung Souret, DG ENAM M. Ntongo Onguené, DG ADC M. Ndongo Essomba, Pdt Groupe parlementaire RDPC
7	Benoué	66575	60048	47	3 RDPC 1 UNDP	M. Marafa, Min Etat ATD M. Bello, Min Etat PTT (UNDP) Mme Haman, Min Education de Base, Commissaire aux comptes RDPC M. Alim Hayatou, S.E Santé M. Yaou, DG Sni, Présidente Ofrdpc M. Hayatou, DG BEAC M. Iya, DG SODECOTON M. Moussa, DG AER
8	Mayo-Sava	57055	21492	27	4 RDPC	M. Cavaye, Pdt Assemblée Nationale M. Amadou Ali, V/PM Justice M. Talba, DG CSPH, S.N organisation RDPC
9	Manyu	55391	9234	14	3 RDPC	M. Mengot, Min. chargé Missions Mme Abunaw Rose, Vice-P. Assemblée Nationale
10	Haut Nyong	47769	5178	10	3 RDPC	M. Le Joseph, DCC Adjoint PRC M. Bokam, S.E Gendarmerie, PCA BICEC



**SCRUTIN DU 22 JUILLET 2007 : LA VERITE DES CHIFFRES - LA REPARTITION DES POSTES PAR DEPARTEMENT**

11	Lebialem	46903	15818	25	1 RDPC	
12	Mayo-Kani	44215	38724	47	5 RDPC	M. Helé, Min. Environnement
13	Mvila	42081	0	0	3 RDPC	M. Biyiti Bi Essam, Min. Communication M. Famé Ndongo, Min. Enseignement Sup., SN à la communication RDPC Mme Mbarga B., DG BUCREP M. Nsom, DG Trésor
14	Mefou et Afamba	41427	589	1	2 RDPC	M. Mbarga Magloire, Min. Commerce Mme Abena Cathérine, S.E Min. Enseignements Secondaires Mme Nnana Marie Claire, DG SOPECAM
15	Mayo Rey	41054	14531	26	3 RDPC	
16	Lom et Djerem	40510	12676	24	3 RDPC	M. Ndanga Ndiga, Min. Industrie et Mines
17	Bamboutos	39900	24247	38	4 RDPC	M. Ngamou, SGA PM
18	Menoua	39091	21719	36	5 RDPC	M. Nkueté, Vice-premier ministre chargé de l' Agriculture, S.N à l'économie RDPC M. Tawamba, DG Campostel M. Fogui J.P., Secrétaire Nat. Relations Ext.
19	Mbam et Inoubou	38957	7303	16	3 RDPC	M. Anon, Min. Domaines M. Rissouk, Procureur Général Cour Suprême M. Beléoken J.B, DCC/ PR M. Oubelabout, DGRE M. Mouthe, DG FNE
20	Océan	36710	5407	6	2 RDPC	M. Ndongo Doret, SG PM M. Akoa, DG Feicom
21	Fako Est-Ouest	36553	26649	42	3 RDPC	M. Inoni, PM, Chef du Gouvernement M. Musongué, Chancelier des ordres nationaux M. Njalla Kwan, DG CDC M. Méoto, DCC/PM Mme Njeuma, Vice Recteur Yaoundé I Mme Limunga, VP Groupe Parlementaire RDPC
22	Noun	34135	49536	59	4 UDC	M.Mefiro Oumarou, SE Transports
23					1 RDPC	
24	Mayo Louti	33436	34886	51	2 RDPC 2 UNDP	
25	Vina	32813	25581	44	3 RDPC	M. Baba Hamadou, Min. Tourisme M. Nana Aboubacar, (UNDP) Mindel Environnement
26	Nyong et Mfoumou	32246	2131	2		M Nkili, Min. Travail M. Ngoua, DG SIC M. Bekono Ebe, Recteur U. Douala
27	Moungo	31223	24082	44	3 RDPC	M. Etamé, Min. Contrôle Etat M. Dipanda, 1er Pdt Cour Suprême M. Manon C., DG MAGZI
28	Donga Mantung	29411	31297	52	2 RDPC 2 SDF	M. Fuh Gentry. SE Mines et Industrie M. Ngafesson, SE Justice
29	Bui	28729	28997	50	2 RDPC 2 SDF	M. Yang Philémon, SGA / PRC
30	Mberé	28410	10972	28	3 RDPC	

**SCRUTIN DU 22 JUILLET 2007 : LA VERITE DES CHIFFRES - LA REPARTITION DES POSTES PAR DEPARTEMENT**

31	Kadey	27957	8133	23	3 RDPC	M. Bondé, Min. Fonction Publique M. Adjibolo, Président Chambre de commerce
32	Mezam	27666	51050	65	3 SDF	M. Atanga Nji Paul, Min. Chargé de Missions M. Forjidam, DG Chantier Naval M. John Ndeh, DG Mideno
33	Haute Sanaga	25557	1751	6	2 RDPC	M. Hilarion Etong, V/PAssemblée Nationale M. Messengué Avom, Min. Travaux Publics M. Bidoung Nkpatt, S. National organes spécialisés RDPC
34	Kupé Manenguba	25464	8044	24	2 RDPC	M. Ngollé, Min. Forêt
35	Nyong et So'o	25382	3618	12	2 RDPC	M. Owona Grégoire, Mindel Relations avec les Assemblée, SGA RDPC M. Etoundi Oyono, DG Port
36	Sanaga Maritime	25205	14060	36	3 RDPC	M. Bapes, Min. Enseignements Sec. M. Yetam, SE Travaux publics M. Yinda, DG SOSUCAM M. Nyodog, DG TRADEX M. Metouk, DG SONARA M. Mbappé, DG CNCC
37	Wouri (centre, ouest, sud, manka)	24902	28379	53	3 RDPC 1 SDF 1 MP	M. Ezzo L., SGPR Min. Etat M. Moudiki A., DG Snh M. Ekindi C., DG Crédit Foncier M. Ekoulé, DG Bourse M. Dayas, DG Autorité Portuaire
38	Memé	23889	16028	40	1 RDPC	M. Akpo Mutete, Pdt Ojrdpc
39	Boumba et Ngoko	23465	5198	18	2 RDPC	M. Matta, SE Forêts
40	Hauts Plateaux	22491	6665	23	2 RDPC	
41	Mbam et Kim	22450	2301	9	1 RDPC	M. Sadi René, SG RDPC, SGA/PR M. Manga Massina, DG Douane
42	Momo	19521	18662	49	1 RDPC 2 SDF	Mme Ama Tutu, Min. Culture
43	Ndian	19498	8342	30	3 RDPC	M. Ndion Nguete, Mindel Min. Relations Ext.
44	Ngoketunja	19125	13549	41	2 RDPC	M. Sama Juma, DG Autorité Aérienne Mme Upe Chindjé, DG Mipromalo
45	Ndé	18152	6404	26	2 RDPC	M. Tchata, Min. Ville
46	Vallée du Ntem	17514	2508	13	1 RDPC	M. Edou, Mindel Min. Administration Ter.
47	Mayo-Tsanaga (Sud-Est)	17420	11070	39	2 RDPC	M. Perevet, Min. Emploi
48	Mefou et Akono	16718	1593	9	1 RDPC	Mme Bomback, Min. Promotion de la Femme M. Tabi Manga, Recteur Université Ydé II M. Nguini Effa, DG SCDP M. Atangana Kouna, DG Camwater M. Nkodo Laurent, DG Impôts
49	Mayo-Banyo	16077	12275	43	2 RDPC	Dr Aboubakar Sarki, Min. Pêches M. Hamadjoda, PCAARMP, U. Ngdé, SGA RDPC
50	Menchum	15648	12571	45	2 RDPC	

51	Mifi	13795	24414	64	1 RDPC 1 SDF	
52	Faro	13367	3849	22	1 RDPC	
53	Koung-Khi	13013	6079	32	2 RDPC	Mme Tchuenté, Min Recherche Scientifique S.N. Education RDPC
54	Boyo	12397	15616	56	2 SDF	
55	Nkam	10279	2087	17	1 RDPC	M. Titi Pierre, Mindel Finances
56	Faro et Deo	8530	6807	44	1 RDPC	
57	Djerem	7644	7946	51	1 RDPC	
58	Kumba Centre	5933	7270	55	1 SDF	

Ce tableau indique de façon claire le poids des voix en faveur du RDPC par département et par ordre décroissant et les voix de l'opposition. Il a l'avantage d'indiquer le pourcentage des votants en faveur de l'opposition par rapport au nombre total des votants. Il nous a paru important de recenser les postes occupés par les ressortissants des divers départements. La répartition est-elle fonction du poids des voix ? Nous en doutons. L'est-elle en fonction de la compétence des nominés ? Nous en doutons. M. le Président de la République, revoyez votre copie. Le peuple souhaite une meilleure lisibilité et une meilleure rationalité dans la gestion de l'Etat.

**NB :** Les chiffres indiqués dans le tableau ne tiennent pas compte des localités où les élections sont à reprendre. Nos excuses pour d'éventuelles erreurs.

**Source chiffres :** Cameroon Tribune.

## UN AUDIT INTERNE CRITIQUE L'ACTION DU FMI EN AFRIQUE

**Un bureau d'analyse américain estime que le Fmi et la Banque mondiale appauvrissent l'Afrique.**

Les politiques et les actions du Fmi en Afrique subsaharienne sont ambiguës et confuses, selon un rapport de l'organe de contrôle interne du Fonds monétaire international publié le 12 mars 2007. "Le principal message de cette évaluation est que le fonds doit être plus clair et plus impartial au sujet de ce qu'il a entrepris de faire, et plus assidu, transparent et responsable dans la mise en œuvre de ses engagements", résume cet organe, baptisé Bureau d'évaluation indépendante (IEO), dans un communiqué. L'IEO est indépendant de la direction du FMI mais responsable devant le Conseil d'Administration.

"Le rapport conclut à une somme d'ambiguïté et de confusion s'agissant des politiques et des actions du FMI en matière d'aide et de lutte contre la pauvreté", détaille-t-il. L'étude porte sur 29 pays bénéficiant de la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (PRrgf/Frpc) et couvre la période 1999/2005. Elle stigmatise notamment le rôle du Fonds dans la mobilisation de l'aide, l'analyse des scénarios alternatifs et l'évaluation de l'impact social des politiques macro-économiques, explique l'IEO. "Le rapport met également au jour un hiatus entre la communication externe du Fmi en matière d'aide et de réduction de la pauvreté, et ses pratiques dans les pays à faibles revenus", souligne-t-il dans le communiqué.

Le Fonds "a survendu" ce qu'il s'était engagé à faire pour lutter contre la pauvreté, en "minorant" ses

recommandations pour un renforcement de la stabilité macro-économique, de la politique budgétaire et de la réduction de la dette, estime-t-il. Le rapport pointe également des "divergences de vues parmi les membres du conseil d'administration au sujet du rôle et des politiques que doit mener le Fmi dans les pays à faibles revenus", ajoute-t-il. C'est la deuxième fois que le Fmi se fait rappeler à l'ordre sur ses politiques en matière d'aide aux pays pauvres.

Pedro Malan, ancien ministre des Finances brésilien, nommé à la tête d'une commission chargée d'étudier les relations entre le Fmi et la Banque mondiale (Bm), avait épinglé fin février dans un rapport la tendance du Fmi à s'engager sur le terrain de l'aide aux pays pauvres -théoriquement réservé à la Bm. Il y voyait notamment un risque de dispersion pour le Fmi. "Le comité estime que le travail du Fonds vis-à-vis des pays à faibles revenus est un domaine dans lequel les pressions, notamment les pressions des actionnaires l'ont conduit à aller au-delà de ses responsabilités fondamentales, et sur le terrain de la Banque", indiquait ce rapport. "Nous reconnaissons que nous devons être prudents et nous concentrer sur notre mandat", avait alors répondu le directeur général du Fmi Rodrigo Rato, en concédant que "financer le développement n'est pas notre mandat".

**Source Afp Le 12-03-2007**

# AHIDJO IS BACK !

**A**hmadou Ahidjo est de retour ! Tel est le cri que d'innombrables camerounais ont poussé, en apprenant l'élection de Badjika Ahidjo, comme député, dans la circonscription de la Benoué Ouest. Nombreux sont ceux qui l'ont poussé avec joie, exprimant ainsi un véritable soulagement, et, en même temps, nombreux sont également ceux qui l'ont poussé avec crainte, exprimant ainsi une véritable inquiétude. La ligne de démarcation d'un camp comme de l'autre, tient à l'image que l'on se fait d'Ahmadou Ahidjo premier Président de la République du Cameroun, le père du député actuel, et surtout du souvenir que l'on aura gardé de lui. Pour les uns, tyran abominable, pour les autres, bâtisseur véritable du Cameroun. Mais, à la vérité, compte tenu de la côte de popularité à zéro du régime du renouveau, actuellement, ceux qui ont poussé ce cri avec joie, sont, à l'évidence, plus nombreux. Ils rêvent, à travers Badjika Ahidjo, d'un retour au Cameroun mythique, qu'ils ont bâti dans leurs têtes, où l'argent coulait à flots, il n'y avait pas de chômage, pas de détournement d'argent comme on en voit aujourd'hui, etc. Mais, ce Cameroun a-t-il vraiment existé ? Si oui, pourquoi alors la démission d'Ahmadou Ahidjo, de ses fonctions de président de la République avait-elle été plutôt accueillie avec soulagement par la population ?

Quoi qu'il en soit, ce qui importe le plus actuellement, c'est d'évaluer les forces et les faiblesses du fils Ahidjo, et de voir, éventuellement, ce qu'il est en mesure de faire, compte tenu du contexte. Pour ce faire, nous nous basons sur les similitudes avec papa, et les différences.

## LES SIMILITUDES AVEC PAPA

Badjika, comme son président de père, est déjà député. Naturellement, c'est un excellent départ. Tout dépend, toutefois, de l'usage qu'il en

fera. Une fois son père élu du peuple, il a été élu président de l'ATCAM, Assemblée Territoriale du Cameroun, au moment du débat sur le statut du Cameroun, conformément à la loi Cadre-Defferre instituant l'autonomie interne pour les colonies françaises d'Afrique noire. Puis lors de la formation du premier gouvernement camerounais le 15 mai 1957, il a été désigné Vice-premier ministre chargé de l'Intérieur, tandis que André-Marie Mbida était désigné Premier ministre, chef du gouvernement par Pierre Messmer, Haut commissaire de la République française au Cameroun. Il reste donc à Badjika d'être élu Président de l'Assemblée Nationale, même si, actuellement il n'est plus question de statut ou de Constitution du Cameroun. Mais il n'est pas exclu qu'il devienne membre du gouvernement à la suite de son élection en qualité de député. Et qui sait, ce qu'il peut devenir après avoir été ministre ? Le Président Paul Biya ne pourrait-il pas le mettre en selle pour lui succéder ? Ainsi la similitude avec le parcours politique de son père serait presque parfaite ? Cette hypothèse n'est pas à écarter dans la mesure où les gens y verraient une sorte de réconciliation entre le Président Biya et son prédécesseur, d'autant que l'opinion nationale est secouée par le débat portant sur le rapatriement du corps d'Ahmadou Ahidjo.

## LES DIFFÉRENCES AVEC PAPA

Naturellement, les différences avec le président de père, sont nombreuses. Elles le sont même bien plus que les similitudes.

Tout d'abord, Ahmadou Ahidjo était le président du groupe parlementaire de l' " Union Camerounaise ". Badjika ne peut, en aucune manière, être président de quelque groupe parlementaire que ce soit, l'UNDP ne pouvant pas en former un. Ensuite Ahmadou Ahidjo était devenu président de l'Union Camerounaise une

fois devenue parti politique. Badjika serait-il en mesure de devenir président de l'UNDP ? Bello Bouba tient, apparemment, bien fermement la barque, et n'est pas prêt d'en lâcher le gouvernail.

La plus grande différence, évidemment, tient au fait que, au moins, Ahmadou Ahidjo était devenu Premier ministre, puis président de la République, au lendemain de la proclamation de l'indépendance. Badjika, pour sa part, pourra-t-il remporter la mise de chef de gouvernement camerounais ?

De même, Ahmadou Ahidjo avait, pour accéder au pouvoir, donné de sérieux gages aux Français, notamment en signant plusieurs conventions le 30 décembre 1958, soit une année avant la date de la proclamation de l'indépendance. Il s'était ainsi positionné comme l'homme avec qui la France était tranquille au Cameroun. Il venait de préserver, de la meilleure façon leurs intérêts sur le sol camerounais. Badjika, pour sa part, est-il en mesure de se positionner comme le meilleur garant des intérêts français au Cameroun, en ce moment ? A supposer qu'il se décide à entamer de telles démarches, de quel pouvoir de négociation jouit-il, lui qui n'est même pas chef du parti auquel il appartient ?

## UNE AUTRE VOIE

On le voit bien, les choses ne sont pas si simples pour Badjika. Il lui reste, néanmoins, une possibilité pour accéder au pouvoir suprême : se porter candidat à l'élection de 2011, et remporter le scrutin. Maïgari lui en laissera-t-il la possibilité ? That is the biggest question. Il dispose d'un carnet d'adresses impressionnant qui reste un atout majeur. La nostalgie demeure intacte dans le Septentrion qui est un vivier électoral important. On parle de moyens disponibles. Même si ce n'est pas lui, le Cameroun devra désormais cheminer avec lui.

## ***Hier, épouvantail, aujourd'hui, gentil inoffensif, John Fru Ndi n'a pas, pour autant cessé de défrayer la chronique.***

**I**l a tenu une ultime conférence de presse, tout récemment, au cours de laquelle il a posé ses conditions pour une entrée, éventuelle, du SDF au gouvernement. Il a presque fait rigoler tout le monde, tellement ses accointances avec le régime ne font plus mystère. On peut passer rapidement sur le régime qui finance les obsèques des membres de sa famille pour ne s'attarder que sur deux faits de la plus haute importance qui ont marqué la vie du SDF ces derniers temps.

### **LES 500 MILLIONS DES ÉLECTIONS**

Les Camerounais sont tombés de stupéfaction en apprenant que l'irréductible " chairman " a goutté au " soya ". Pas moins de cinq cent millions de francs, à en croire les révélations d'un commissaire de police en cavale au Canada. La réponse du " chairman ", en revanche, à été celle que l'on attendait. Il a nié en bloc. Aurait-il pu faire autrement ? Ce n'est pas tout, au mois de décembre, lorsque le Premier ministre a reçu les leaders de l'opposition et autres personnalités pour une concertation, un paquet de billets de banque a été remis au SDF. Mais le Social Democratic Front n'en a pas pipé un mot. Il aura fallu les indiscretions de Monseigneur Tonye Bakot pour que les Camerounais apprennent que tous les invités du Premier ministre ce jour-là, étaient passés à la caisse, y compris le SDF.

### **LE CADAVRE ENCOMBRANT DE L'HÔTEL PRESTIGE**

Quelques temps auparavant, le SDF s'était retrouvé dans une affaire sordide de meurtre de l'un de ses militants. Cette sombre histoire est venue témoigner de l'accointance entre le SDF et le régime. Normalement, le SDF devait être interdit. A défaut, il devait faire l'objet d'une suspension d'activités pendant au minimum six mois. Mais, il n'en a été rien. Le régime, pour

tout dire, a protégé le SDF. Il l'a maintenu en vie. Il a minimisé le meurtre d'un citoyen camerounais, ou plutôt, l'a passé en pertes et profits de la démocratie. Ce comportement du gouvernement a été très choquant. Pis encore, John Fru Ndi, convoqué au tribunal, y est venu à plusieurs reprises, puis plus rien. Les foudres de la justice camerounaise se sont plutôt abattues sur un personnage de moindre importance, à savoir, un colonel à la retraite. C'est plutôt ce sbire qui croupit, actuellement, dans une cellule à la prison centrale de Kondengui. Tout a été reporté sur son dos. Il a été le parfait bouc émissaire de cette affaire.

### **UN SIÈGE À TOUT PRIX POUR LE SDF**

Le scrutin du 22 juillet se solde par une incapacité du SDF à former, à lui seul, un groupe parlementaire. Qu'à cela ne tienne. Le régime vole au secours du " chairman ", le Conseil Constitutionnel a procédé à l'annulation d'élections dans des circonscriptions où le SDF est, quoiqu'on dise favori. Cette attitude comporte en même temps, l'avantage de rendre crédibles les arrêts de ces magistrats en perruques blanches. Cela traduit, pour quiconque en douterait, leur indépendance, vis-à-vis du pouvoir politique. Le 30 septembre, il y a fort à parier que le SDF obtiendra le député qui lui fait défaut, et retrouvera son groupe parlementaire. Et, ainsi que le dit la chanson à la mode " le tour est joué ", les apparences dans le même temps sont sauvées. Le SDF est un parti radicalement opposé à l'abominable régime du RDPC. Voilà ce que retient le corps diplomatique accrédité à Yaoundé. Fru Ndi attend le salaire de chef de l'opposition, sa dernière cartouche. Il n'est ni conseiller municipal, ni député. Même dans son chief natal Santa, le RDPC "l'a battu". Pour preuve, Atanga Nji, originaire de la même localité, vient d'être gratifié d'un poste de ministre chargé de mission à la Présidence.



## Retour sur les symboles forts du scrutin du 22 juillet 2007, à présent que les passions se sont atténuées.

**1** On ne peut manquer de relever que l'on a noté le retour de la présence de l'opposition dans la totalité des provinces du Cameroun, même si celle-ci n'est, une fois de plus, pas parvenue à présenter des candidatures dans la totalité des circonscriptions électorales du Cameroun. Dans le même temps, on ne peut s'empêcher de noter que même dans le département du Dja-et-Lobo, le scrutin a débouché sur des conflits au sein de la famille du président de la République.

**2** Ahmadou Ahidjo est de retour, à travers l'élection de son fils, sur la scène politique nationale. Certains s'en réjouissent et soupirent " enfin ! ", pendant que d'autres le déplorent et soupirent également, " encore ! ". Qu'importe, c'est la démocratie. Malgré tout, l'élection du fils du premier président camerounais n'est, ni plus ni moins, que le triomphe de l'aile dure de l'UNDP, celle qui s'oppose le plus à Bello Bouba. Cela promet de belles empoignades tant au sein du parti, qu'au sein du pouvoir tout court, d'autant que RFI, pour sa part, attise le feu de la question apparemment embarrassante du rapatriement du corps d'Ahmadou Ahidjo au Cameroun. Peut-être existe-t-il, dans le même temps, une corrélation avec les rumeurs de pétition des " élites " du Nord pour l'obtention du poste de Premier ministre ? L'avenir nous le dira. L'élection de son épouse, Oumou Moussa Yaya Sarkifada, comme 1ère femme maire dans le grand Nord est un tout autre fort symbole.

**3** De son côté, Jean-Jacques Ekindi est enfin un homme politique accompli, nous avons envie de dire " anobli ", en se retrouvant au parlement. Le parcours aura été sinueux, de l'UNEK, FEANF, à la députation, en passant par la présidence de la section pilote, ainsi

qu'était désigné la section du Wouri du RDPC. Le Mouvement Progressiste au sein du RDPC, d'abord, et ensuite hors de celui-ci. Quoiqu'il en soit, il est le seul polytechnicien député, face à d'anciens fonctionnaires, hommes d'affaires et autres. Nous sommes d'ores et déjà suspendus à ses lèvres pour recueillir de nouveau, les formules assassines qui avaient fait sa célébrité du temps où il présidait la session pilote. 2011, et si c'était lui ?

**4** Que dire de John Fru Ndi, sinon qu'il se retrouve, au bout de dix-sept années de démocratie, dans la gadoue. Il s'est embourbé dans son Nord-Ouest natal, c'est le moins que l'on puisse dire, et ne parvient pas à le contrôler aujourd'hui. Des " founding members " quittent ses rangs, et vont se faire voir ailleurs, même si, malgré tout, cela ne leur aura pas porté bonheur. Ben, le fils de l'autre, semble totalement dans l'incapacité de hisser son prénom au niveau de celui de son père, Salomon. C'est vraiment dommage pour lui. C'est vraiment dommage pour le SDF.

**5** Bello Bouba Maïgari n'est pas prêt de rééditer son exploit de 1992. Il avait obtenu cette année-là 68 députés. Actuellement, après 10 ans de cohabitation, c'est grâce au piston du régime, son allié, qu'il dispose, dans sa gibecière, de quatre maigres députés dissidents. Les militants ne vont-ils pas préférer l'original à la photocopie ? Il y a de quoi le plaindre.

**6** On peut également plaindre Adamou Ndam Njoya, qui ne parvient désespérément pas à sortir de son Noun natal. Il perd un siège. Son épouse prend sa place à l'Assemblée Nationale. Pourquoi pas, mais est-ce une affaire de famille ?

**7** Frédérick Kodock, le pauvre, heureusement qu'il est soutenu par

son camarade de lycée. On parviendra bien à lui octroyer quelques députés, afin qu'il puisse lâcher le serpent. Quelle honte pour le RDPC et l'UPC. Malgré tout, on ne peut s'empêcher de lui poser cette question cruciale : à quand la retraite, lui qui a été ministre, pour la première fois en 1964 !

**8** La province de l'Ouest, à l'exception de l'UDC, en dépit de ses sept candidats à la dernière élection présidentielle, ne dispose d'aucun autre parti politique qui émerge. N'est-ce pas curieux ? Que va-t-elle faire en 2011 ?

**9** Françoise Foning en a eu pour son compte. Ses élections ont été annulées. Elle a triché. Ce n'est pas bien. Qui nous dit qu'elle n'avait pas procédé ainsi en 2002 ? On peut se poser cette question. En tous cas, cela lui a coûté cher, elle a d'office perdu son titre de Vice-présidente du groupe parlementaire du RDPC, et, aussi, son statut de mascotte de ce parti. La chute pour elle aura été dure...

**10** " Cavaye, le scandale ", c'est ainsi que ne se privent pas de le surnommer ses détracteurs du Mayo Sava, avec son offre extravagante d'offrir 100000 francs à quiconque frauderait en sa faveur. Normalement, il devrait se retrouver actuellement, en prison, conformément aux dispositions du code électoral. Que fait-il encore dehors ? En plus, Adama Modi vient de lui infliger la plus grosse humiliation de sa vie. Quel respect peut-il attendre des Camerounais ?

**11** La reprise des élections législatives et municipales dans le Haut Nkam pour fraudes, département d'origine de Xavier Mbouyom, Magistrat hors hiérarchie et Président de l'Observatoire National des élections (ONEL), organisme en charge de la supervision et de la régularité est inqualifiable.

Quelle honte !

**12** Les femmes du RDPC ne sont que 20 au lieu de 18 à la dernière élection législative après les multiples séminaires, la distribution de l'argent pour les soutenir aux élections, les promesses fallacieuses de leur parti. A peine installées à l'Assemblée Nationale, elles s'organisent en "syndicat". A la rencontre avec le Premier ministre le 04 septembre 2007, les revendications pourtant justifiées ne sortent-elles pas de leur rôle qui est de légiférer et d'interpeller le gouvernement à l'Hémicycle? Elles peuvent compter sur notre total soutien. Mais pourquoi n'avoir pas réussi à faire bloc avec les 3 autres femmes députés issues de l'opposition ? Le large rassemblement annoncé par le Président de la République est-il en panne ?

**13** Beaucoup de membres du gouvernement en poste ont essuyé un échec cuisant dans leur localité lors des élections. Paul Biya doit en tirer les conséquences.

**14** Les prévaricateurs, les pouvoirs impatients, les réseaux malsains, ésotériques, homosexuels, doivent être neutralisés et écartés de la gestion de l'Etat. Leurs complots ont sérieusement entaché le scrutin.

**15 Adama Modi. Adama Modi. Adama Modi.**

En défiant l'Etat le 31 août 2007, il a tourné une page de l'histoire du Cameroun. Dans un acte de bravoure exceptionnelle qu'il faut saluer, il a créé un séisme, la rupture, la fin de la peur, une crise institutionnelle, un schisme au sein du RDPC et a ainsi sonné le glas de la succession de Paul Biya en 2011 ! Il a mis à l'épreuve les trois pouvoirs :

**a) Le pouvoir judiciaire**

L'article 47 de la Constitution stipule que " le Conseil Constitutionnel est l'instance compétente en matière constitutionnelle. Il statue sur la constitutionnalité des lois. Il est l'organe régulateur du fonctionnement des institutions ". Depuis 1996, il

n'est pas opérationnel. La loi relative à l'élection des députés est anti-constitutionnelle parce qu'elle n'accepte pas les candidatures indépendantes alors que la Constitution les prévoit. Pour preuve, la loi portant élection du Président de la République les accepte.

La Cour Suprême qui siège en lieu et place du Conseil Constitutionnel, suivant les dispositions de l'article 32, qui fixe son organisation et son fonctionnement, indique que la " Cour Suprême assure son service du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

Pendant la période du 1er juillet au 30 septembre, la Cour Suprême se trouve en vacances judiciaires ; elle tient des audiences consacrées essentiellement à l'examen des procédures urgentes.

Sont réputées urgentes notamment, les procédures de référé, de pension alimentaire et les demandes de mise en liberté".

Pourquoi l'Etat a-t-il choisi de faire coïncider les élections, le contentieux électoral et la validation des mandats des députés pendant les vacances judiciaires de la Cour Suprême ?

Les mandats des députés actuels ne peuvent-ils pas être remis en cause ?

Adama Modi a déclaré devant les élus du peuple que Cavaye a voulu le tuer 3 fois. Une enquête judiciaire ne devrait-elle pas être ouverte ?

**b) Le pouvoir exécutif**

L'article 7, alinéa 4 de la Constitution stipule que " les fonctions de Président de la République sont incompatibles avec toute autre fonction publique élective ou toute activité professionnelle ".

Le Président Paul Biya est Président de la République et Président du RDPC. Il a nommé Cavaye Djibril pour être le candidat du RDPC au poste de Président de l'Assemblée Nationale. Cette double fonction fait qu'en refusant la candidature de Cavaye à ce poste et en se portant candidat, Adama Modi a défié aussi bien le président de son parti, le RDPC, que le Président de la République à

cause de son cumul de fonctions.

En refusant de retirer sa candidature comme le lui ont demandé René Sadi, Secrétaire Général adjoint de la Présidence de la République et Secrétaire Général du RDPC, ainsi que Grégoire Owona, Ministre chargé des Relations avec les Assemblées et Secrétaire Général adjoint du RDPC, il a également défié, aussi bien le pouvoir exécutif que son parti.

**c) Le pouvoir législatif**

L'article 15 de la Constitution alinéa (2) stipule que " chaque député représente l'ensemble de la nation. (3) Tout mandat impératif est nul ".

Ceci veut dire que même si le RDPC exclu Adama Modi, celui-ci reste député jusqu'à 2012, après la fin du mandat de Paul Biya.

L'Assemblée Nationale a un règlement intérieur de parti unique qui doit être revu. L'élection de Cavaye Djibril s'est faite le 31 août 2007 dans un désordre inacceptable qu'il convient de corriger. Le doyen d'âge a quitté la salle sans suspendre la séance, le vote s'est déroulé alors même qu'il y avait une motion.

Le parlement du Cameroun est affilié à d'autres institutions parlementaires dans le monde. Cette élection ne peut-elle pas être considérée comme illégitime ? L'idéal n'aurait-il pas été de la reprendre en suivant les normes ? La législature actuelle ne s'engage-t-elle pas ainsi dans l'illégalité avec un président contesté et accusé de tentative de meurtre ?

**Le parti RDPC**

Adama Modi a créé un schisme au sein de son parti le RDPC. Il déclare que le copinage et les tripartouillages, c'est fini. Il n'est pas inutile de rappeler qu'il est président de la section du Mayo Kani dans l'Extrême Nord, qu'il est député RDPC après avoir battu Dakollé Daïssala, Ministre des Transports, Président du MDR aux élections législatives.

Il tient son pouvoir du peuple, ce qui n'est pas le cas de tous les membres du Secrétariat Général du RDPC. Ceux qui sont membres du

Comité central ont un mandat caduc depuis 1996, date de la tenue du dernier congrès. Les autres ne sont pas des élus de la base.

Le RDPC, parti au pouvoir, parti proche du pouvoir, parti Etat, parti unique, entre ainsi en transe.

Assistera-t-on à la création d'une fraction réformatrice, révolutionnaire, authentique ?

Cette situation était prévisible puisque du sommier politique au renouvellement des organes de base, de l'investiture des candidats aux élections au contentieux pré-électoral des élections, de l'investitures des maires au contentieux postélectoral, le choix de la base n'a pas souvent été respecté. Le RDPC montre aux yeux de toute l'opinion nationale et internationale, le visage d'un parti désorganisé, peu sérieux, enclin à des guerres de clans profiteurs au détriment de la base. Les apparatchiks gèrent le parti au Palais des Congrès dans la magouille et l'inexpertise selon les militants. Le ras le bol de Adama Modi et de bien d'autres est donc aujourd'hui compréhensible. Ce parti d'Ahmadou Ahidjo, créé en 1957 sous le vocable Union Camerounaise (UC), change de dénomination sous le prétexte du parti unifié en 1966 et devient Union Nationale Camerounaise (UNC), il deviendra, Rassemblement du Peuple Camerounais (RDPC) le 24 mars 1985, article premier des statuts. On évoque aujourd'hui pour le cas de Adama Modi la discipline du parti mais il n'est pas inutile de rappeler que le RDPC fonctionne sur la base des spécimens de statuts et règlement intérieur datant de 1999. Les spécimens de statut disposent à leur article 23 (5) que " le parti accorde les investitures du parti à l'occasion des consultations populaires ".

Dans son règlement intérieur article 58 (4), il est stipulé que " sans préjudice des dispositions de l'article 27 (3), des statuts, le Comité Central accorde l'investiture aux dif-

férentes consultations électorales. Il peut investir un ou plusieurs candidats du parti pour un même siège ou présenter une ou plusieurs listes".

L'article 59 du même règlement indique que " les militants du parti membres du groupe (parlementaire) élisent, à la majorité simple, au scrutin uninominal et pour un mandat d'un an renouvelable, un bureau qui comprend : 1 président, 1 vice-président, 1 secrétaire, 1 trésorier ". Le Comité Central du RDPC s'est-il réuni pour investir Cavaye ? Non. Le bureau politique du RDPC s'est-il réuni pour investir Cavaye ? Non. Ndongo Essomba, Président du groupe parlementaire et ses collègues de bureau ont-ils été élus par leurs collègues ? Non. Adama Modi va permettre au RDPC de faire sa mue. A 4 ans de 2011, si rien n'est fait, on s'achemine vers l'explosion de ce parti Etat, ce qui aura des conséquences graves sur la marche de notre démocratie. Le courage de l'ancien Secrétaire d'Etat à l'Administration territoriale Adama Modi est un détonateur.

### 16 Incidents diplomatiques

Après un communiqué des Ambassades des USA, Pays Bas, et le Haut Commissariat de Grande Bretagne, relatif au déroulement du scrutin, une vive réaction du gouvernement par la voix du Ministre des Relations extérieures s'en est suivie.

Les diplomates dénoncent l'abus de confiance suite au non respect des engagements pris par le gouvernement et apportent l'assistance à un peuple en danger pour ne pas être comptable des dérives à venir.

La réaction du gouvernement est-elle justifiée à partir du moment où il a accepté dès le départ que ces missions s'interfèrent dans la gestion des élections (informatisation, inscription sur les listes, vote, observations, etc). N'est-il pas légitime qu'elles rendent compte de leurs observations ? Les vrais amis ne doivent-ils pas être sincères ? Le gouvernement préfère-t-il la

langue de bois ?

Pourquoi le gouvernement fait-il marche arrière aujourd'hui en demandant par le biais du Premier Ministre à ces diplomates de taire l'incident ? Ces derniers vont-ils se contenter des excuses verbales et privées ? Nous en doutons.

N'avons-nous pas créé là un incident inutile qui nous met dans le collimateur la communauté internationale toute entière ?

Que dire des autres incidents qui opposent le Nonce à la Nouvelle Expression, le PNUD à l'ancien ministre du Plan, Kodock, le Ministère de la Justice et la Représentante du Bureau Régional des droits de l'homme ? Nous vivons dans un village planétaire. En fin août 2007, Bernard Kouchner, Ministre des affaires étrangères de France déclarait : " nous devons passer de la diplomatie de compassion à la diplomatie d'influence ". Ne dit-on pas que : " Qui aime bien châtie bien " ? Ne gagnerions nous pas à améliorer notre gouvernance pour être moins critiqués ? Le peuple semble être d'accord avec les prises de position de nos amis extérieurs. Le gouvernement ne doit-il pas écouter, dialoguer plus et maintenant avec son peuple ?

Le renouvellement de la classe politique s'impose. La réduction des postes ministériels rendra plus crédibles les ministres et leurs actions, pour peu qu'ils aient des lettres de mission précises et évaluées par périodes déterminées. Le Président de la République concentre tous les pouvoirs à son niveau. Il y a une forte nécessité de les déconcentrer pour plus d'efficacité. Il devrait avoir le courage de choisir un dauphin car il vient lui-même et sans le vouloir, d'ouvrir la course à sa succession. Le poste de Premier ministre ne peut pas nécessairement revenir à un anglophone, ou alors plus précisément à un anglophone du Sud Ouest. Cette province a-t-elle seule à avoir les Camerounais les plus compétents à ce poste ? Le peuple attend de profonds changements.

# LA POLITIQUE DES GRANDES AMBITIONS MAL AIMEE ?

*Nombreux sont les enseignements que les analystes politiques pourront tirer des deux scrutins du 22 juillet dernier. Il y a malgré tout un qu'ils ne perçoivent pas convenablement. Les résultats électoraux obtenus sont, à l'évidence, un désaveu de la politique des grandes ambitions.*

**S**ur 5 millions d'inscrits, 60% de votants, soit 3 millions de personnes seules ont jugé bon de se déplacer le jour du scrutin, et au final 2 millions seulement qui ont porté le bulletin de vote du RDPC dans l'urne, pour une population de 17 millions d'habitants. Selon les chiffres personnels du ministre Kodock : c'est bien dérisoire. Cela l'est d'autant que, ce double scrutin est le tout premier depuis le lancement de la politique des " grandes ambitions ", au lendemain du scrutin présidentiel de 2004. Son taux de participation, qu'on le veuille ou non, apparaît ainsi comme un baromètre du taux d'adhésion de la population à celle-ci. Aux 2 millions d'électeurs qui ont porté leur choix sur les listes du RDPC, il faut apporter en plus, le bémol du vote, en faveur des différents candidats, que de ce grand projet, autrement dit, sans ceux-ci, on serait probablement tombé plus bas. Comment dès lors, ne pas s'en inquiéter ?

## LE CONTENU : SEMPITERNEL PROBLÈME

En fait, à l'issue des résultats décevants pour le régime, de ce scrutin, on en revient à l'éternelle question du contenu des slogans politiques présidentiels. Depuis 1982, date de l'accession au pouvoir du président de la République, chaque fois qu'un slogan est lancé, il n'y a jamais par la suite, de contenu concret formulé et audible pour la population. Tout avait commencé par le tout premier, à savoir la " rigueur dans la gestion ", et " moralisation des comportements ". Aussitôt propagé, ce double slogan n'a pas été suivi d'une définition véritable de ce que le président de la République entendait par là. En conséquence, il est rapidement devenu une sorte d'incantation, et rien d'autre. Il est demeuré au stade du verbe, et n'a pu être étayer par quelque démonstration que ce soit. Pis encore, bien vite, le vécu des Camerounais, à commencer par de hauts dignitaires du régime, est venu fouler aux

pieds, ces belles paroles. Par grandes ambitions, les Camerounais se seraient, tout naturellement attendus à l'annonce de gros projets, bien mieux, au démarrage de ceux-ci. Mais trois congrues années après le lancement de cette politique, ils ne voient absolument rien d'ambitieux qui soit envisagé. Ce slogan apparaît ainsi, comme hors sujet, voire, démagogique. Il rejoint aussi tous les autres qui ont précédé : " bout du tunnel ", " le bonheur après le point d'achèvement ", etc. Quatre malheureux bonshommes, à ce jour, ont apparemment rendu gorge, parmi les milliers qui dénombrent les Camerounais. C'est insignifiant. Une fois de plus, ça fait démagogie, discours de circonstance que l'on oublie rapidement parce que l'on sait, dans son for intérieur, que l'on ne peut pas le mettre en application. Aujourd'hui que la réussite du programme économique et financier arrêté avec les institutions de Bretton Woods est incertain, on retourne à la case départ. quel gâchis !



## LES 15 PERSONNALITES QUI COMPTENT

Province	Voix		% Opposition/RDPC	Par ordre de préséance, voici les 15 personnalités les plus importantes de la République	
	RDPC	Opposition		N° d'ordre	Noms et fonctions
Centre	413549	45643	8,78		<b>Néant</b>
Extrême-Nord	390023	228628	37	2ème 5ème 7ème	M. Cavaye Djibril, Président de l'Assemblée Nationale M. Ayang Luc, Président du Conseil Economique et Social M. Amadou Ali, Vice-premier ministre chargé de la Justice
Sud Ouest	213631	91385	32,86	3ème	M. Inoni Ephraïm, Premier ministre, Chef du gouvernement
Ouest	180577	139069	39,71	8ème 11ème 12ème 13ème	M. Nkuete, Vice-premier ministre de l'Agriculture M. Tchunte, Président de la Chambre des Comptes Mbouyom, Président de l'Observatoire nationale des Elections M. Tessa, Président de la Commission anti-corruption
Sud	174596	7915	4,75	1er 14ème 15ème	M. Paul Biya, Président de la République et Président du RDPC M. Ndong Jules Doret, SG Premier ministre M. Enam Enam, SG Assemblée Nationale
Nord	154432	113314	36,5	9ème 10ème	M. Marafa Hamidou Yaya, Min. Etat Administration TD M. Bello Boubou, Min. Etat Postes et Télécommunications
Nord Ouest	152497	171742	51,14		<b>Néant</b>
Est	139701	31185	18,75		<b>Néant</b>
Adamaoua	93473	63581	42		<b>Néant</b>
Littoral	91609	68608	37,5	4ème 6ème	M. Dipanda Mouellè, Premier Président Cour Suprême M. Easo Laurent, Min. Etat, SG Présidence de la République

**NB : Ces chiffres ne tiennent pas compte des localités dans lesquelles les élections ont été annulées. Nos excuses d'avance pour les erreurs.**

*Source chiffres : Cameroon tribune*



## DEUX CONCEPTIONS DIAMETRALEMENT OPPOSÉES

**8** août 1949. La France vient de remporter la guerre contre l'Allemagne. Mais, elle est dévastée. Son économie est en ruine. Ses usines sont complètement détruites. Ses principales villes le sont également. Et pourtant, la France ne renonce pas à son ambition de toujours: figurer parmi les premières nations du monde. Pour cela, il lui faut une élite performante, dans tous les domaines. Celle-ci, cela va de soi, ne naît pas de manière spontanée. Il faut la fabriquer. Sur le plan politique et administratif, deux écoles sont créées. La Fondation Nationale des Sciences Politiques donne naissance à l'Institut d'Etudes Politiques. Une Ecole d'Administration est instituée pour accueillir, les meilleurs élèves de partout, à commencer par ceux de l'Institut d'Etudes Politiques, afin de doter l'administration publique française de cadres performants, à qui serait confié le redressement de la France. Dix à quinze années plus tard, seulement, le pari est remporté, la France est redevenue une grande puissance respectée dans le monde. Sa classe politique est formée à l'Institut d'Etudes Politiques, et à travers les combats électoraux. Ses préfets, directeurs de cabinets, son personnel diplomatique, sont formés à l'Ecole Nationale d'Administration, plus connue sous le nom d'ENA.

### L'ENAM : la pâle copie camerounaise de l'ENA

1956. La France, jusque là farouchement hostile à toute idée d'indépendance de ses colonies d'Afrique, change tout d'un coup de politique, et consent à envisager une évolution progressive de celles-ci vers une "certaine indépendance", selon le vocable de l'époque. C'est l'esprit de la fameuse loi-cadre Defferre, dont l'auteur n'était rien d'autre que Gaston Defferre, un politicien originaire de la ville de Marseille dont il a du reste été, des décennies durant, l'immuable maire. Aussitôt, des Africains sont autorisés à présenter le concours d'entrée à l'Ecole Nationale d'Administration de la France d'Outre Mer, l'ENFOM, ex Ecole coloniale, située au fond du Jardin de Luxembourg à Paris, dont la mission est de former les administrateurs des colonies.

1958. La France se dote d'une nouvelle constitution, qui donne naissance à un ensemble politique entre ses colonies d'Afrique et elle le baptise "la communauté". Dans le cas d'un pays tel que le nôtre, compte tenu de son statut particulier vis-à-vis de la France (le

Cameroun n'était pas une colonie au sens strict du terme, mais plutôt un territoire international placé sous administration française) qui, conformément aux accords de tutelle du 13 décembre 1946 qui prévoient l'indépendance, à terme, du territoire, d'une part, et d'autre part, la revendication armée de cette indépendance par la population, le problème de la formation des cadres "indigènes" se pose avec acuité. Il n'y en a tout simplement pas. L'entrée de l'Ecole Nationale de la France d'Outre-Mer a beau être ouverte aux camerounais, en 1958, il n'en existe pas qui y aient présenté le concours. Or, au début de 1959, le gouvernement français, pour mieux asseoir le régime de l'autonomie interne mis en place depuis 1957, mais toujours contesté par une importante frange de la population qui réclame purement et simplement la réunification du Cameroun, d'abord et son indépendance, ensuite, fait adopter la résolution au conseil de Tutelle des Nations Unies octroyant l'indépendance du Cameroun le 1er janvier 1960 (il n'est pas fait mention de la réunification dans cette résolution). Dans le même temps, des politiciens camerounais, au nombre desquels Paul Soppo Priso, réclament, vivement, depuis 1957 la "camerounisation des cadres".

Problème : où trouver ces cadres qui vont être appelés à gérer cette indépendance à laquelle la France consent, malgré elle, et dont qu'elle n'a pas, de ce fait, formé les hommes ? Unique solution, il faut créer, à la hâte, des écoles de formation, sur le plan local, en tête de celles-ci, une école d'administrateurs. C'est de cette manière que voit le jour en 1959, l'Ecole Camerounaise d'Administration, ECA, qui deviendra par la suite, l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature, ENAM. Cette naissance, dans un contexte caractérisé par l'urgence, sera fatale à l'ECA, puis à l'ENAM, et par voie de conséquence, au Cameroun.

### ECOLE CAMEROUNAISE D'ADMINISTRATION RECRUTEMENT AU RABAIS

Qui seront les premiers élèves de l'Ecole Camerounaise d'Administration? Les "élites" de l'époque, à savoir, les "moniteurs indigènes", les brigadiers de police (le grade était à peu près équivalent à celui d'inspecteur de police aujourd'hui), les "conducteurs agricoles", les "écrivains interprètes", en un mot, le personnel subalterne de l'administration coloniale. Après une formation à la hâte (et forcément au

rabais, compte tenu du niveau rudimentaire des élèves) de deux années sur place, les élèves de l'ECA passaient une troisième année en France à l'Ecole Nationale de la France d'Outre-Mer (ENFOM), baptisée, à la fin des années 60, Institut Internationale d'Administration Publique de Paris, I.I.A.P.P. Mais, remarque des plus importantes, le recrutement de candidats français, dans cette école, a pris fin en 1959, lorsque le gouvernement français avait compris, avec le retour de Charles de Gaulle aux affaires que le colonialisme était fini. L'ENFOM était donc rapidement devenue une "école de nègres", logée à Paris, et où seuls les français étaient enseignants, et, mieux encore, d'anciens administrateurs des colonies ayant exercé la répression coloniale, des années durant, en Afrique Noire et à Madagascar. Les stagiaires de l'ECA, puis de l'ENAM, par la suite, se retrouvaient, ainsi à Paris, avec pour camarades d'école, des voltaïques, des Dahoméens, des Sénégalais, des Nigériens, des Tchadiens, des Gabonais, etc., mais pas de Français. Au bout de quelques mois, ceux-ci étaient envoyés en stage dans des sous-préfectures et des préfectures françaises, histoire de s'acclimater avec le "commandement", expression qui leur était, par la suite, une fois de retour au Cameroun, devenue chère. Il est important de relever un fait. Ce ramassis d'individus au niveau intellectuel quelconque, a posé les pires problèmes à la direction de l'ENFOM, d'abord, puis de l'I.I.A.P.P. par la suite. En effet, c'est régulièrement que le Premier Ministre du Cameroun Oriental, Charles Assale, recevait des notes de la part de l'administration de cette école, sur le désir de celle-ci de renvoyer, au Cameroun, tel ou tel élève, pour incompétence notoire. Assale Charles avait cité à l'auteur de cet article, de nombreux cas de camerounais que cette école avait décidé de renvoyer, et pour lesquels il s'était trouvé obligé d'intervenir, en se prévalant de ses fonctions de Premier ministre, c'est-à-dire de futur employeur de ces élèves sans niveau. Il arguait que, de toute façon, ceux-ci n'allaient pas être employés en France, donc, non seulement il ne fallait pas les renvoyer, mais, en plus, il fallait même leur délivrer les diplômes de fin de formation. Toutes les personnes dont Assale Charles nous a cités les noms, sont devenues une fois de retour au Cameroun, les unes après les autres, des ministres, des ambassadeurs, etc, en tout cas, des grands personnages de l'Etat.

Ces brillants "Brevetés de l'Ecole Nationale de la France d'Outre-Mer", puis de l'IIAPP, une fois de retour au Cameroun, s'étaient lancés dans une guerre ouverte envers les véritables étudiants camerounais, diplômés, en bonne et due forme, des universités françaises, question de complexes. Tout comme Assale Charles, Premier ministre du Cameroun Oriental, avait pris leur défense lorsque l'on voulait les renvoyer pour niveau insuffisant, Ahmadou Ahidjo, également, s'était mis à les préférer aux anciens étudiants camerounais formés en France. Une des victimes du régime d'Ahidjo avait révélé, à l'auteur de cet article, que ce dernier lui avait déclaré, un jour, en 1964 que "j'ai mes diplômés de l'ECA, je n'ai que faire de vos licences et de vos doctorats". Déclaration d'une gravité extrême. On a de la peine à imaginer un Chef d'Etat, soucieux du progrès et de la grandeur de son pays, entraîné d'accorder sa préférence aux "nuls", alors qu'il existe des personnes compétentes. Quoiqu'il en soit, le président Ahidjo a eu, lui-même, à subir les humiliations qu'il cherchait, en opérant un tel choix. Alors que l'OUA avait demandé au Cameroun de fournir un candidat à la succession de Diallo Telli, premier Secrétaire Général de cette organisation), Ahmadou Ahidjo avait évité les "licences et les doctorats" de France, et avait désigné Nzo Ekangaki. La suite, on la connaît. Une fois Secrétaire Général de l'OUA, il s'est lancé dans les "tchoko" et autres malversations financières. Bien avant la fin de son mandat, les autres Chefs d'Etat africains ont demandé à Ahmadou Ahidjo de venir reprendre son bonhomme. L'histoire a ainsi retenu que l'unique Secrétaire Général de l'OUA ayant été déposé pour corruption, aura été un camerounais, tout simplement parce que Ahmadou Ahidjo avait ses diplômés de l'ECA et n'avait que faire des licences et des doctorats de France.

**LE RECRUTEMENT  
CONSENSUEL**

Une fois l'indépendance obtenue, le problème de l'absence de cadres nationaux avait changé de nature. Le gouvernement avait estimé qu'il fallait tenir compte des disparités, sur le plan scolaire, héritées de la colonisation. En effet, selon lui, il existait des régions qui bénéficiaient d'une plus grande scolarisation que d'autres. En conséquence, le recrutement, à l'Enam, devait, pour les besoins de "développement harmonieux de la nation", en tenir compte. Il a été décidé, en conséquence, d'établir deux listes d'admissions, selon l'origine des candidats. Liste "A", les candidats

issus des régions fortement scolarisées, liste "B", les candidats issus de celles qui ne le sont pas. Les conséquences de cette politique ne se sont pas fait attendre. L'Enam s'est rapidement transformée en une école de "cancres", les bons élèves des lycées et de l'université, hésitant beaucoup à se retrouver dans les mêmes classes que des individus qui sont loin d'avoir leurs niveaux. Il se trouvait, en effet, dans les mêmes salles de classes, des élèves titulaires d'une licence en droit, et d'autres d'un Bepc. Et tous sortaient magistrats, administrateurs civils, inspecteurs des douanes, etc. Naturellement, c'est le niveau de l'Enam qui en a pris un coup. Cette politique de diplômés à plusieurs vitesses, a été pratiquée jusqu'à la fin du règne d'Ahmadou Ahidjo. Il va sans dire qu'elle était très fortement critiquée par la population. Le président Ahidjo avait dû, au début de l'année 1982, faire une mise au point, dans le quotidien "Cameroon Tribune", en ces termes : "je sais que certains qualifient l'Enam "d'école du Nord". Mais, je tiens à rappeler à ces détracteurs que nous ne faisons que corriger une injustice coloniale, et le développement du pays doit être équilibré et harmonieux ". La correction de cette injustice coloniale a été telle que, dans d'innombrables services, les patrons étaient souvent des personnes ayant accédé à l'Enam avec des niveaux d'études inférieurs à leurs subordonnés. Bonjour les conflits.

**LE RECRUTEMENT  
PAR LE PISTON ET LE "TCHOKO"**

Mais, avec l'avènement du régime du renouveau, en 1982, d'une part, et la récession économique qui s'est installée au Cameroun dès les années 1986, d'autre part, la perception qu'avaient les Camerounais de l'Enam, a changé du tout au tout. Cette école était devenue, tout d'un coup, clean. Son concours d'entrée, jadis, boudé par les étudiants, était devenu, à partir de la fin des années 80, l'un des plus convoités par eux. Le nombre de candidats s'est ainsi accru de manière exponentielle au point où, aujourd'hui, c'est pas

moins de 9 à 10.000 candidats qui se bousculent à son portillon. Et du coup, celui-ci a connu une double dérive, qui entache considérablement son recrutement. D'une part, tous les hauts fonctionnaires et hautes personnalités de la République se sont mis à lorgner l'Enam pour leurs enfants, donc à exercer de terribles pressions sur le directeur de cette école pour que ceux-ci soient admis à son concours d'entrée, d'autre part, les candidats qui ne bénéficiaient pas d'un piston se sont mis à acheter, son concours. La contrepartie de cette double évolution est, de nouveau, la chute du niveau d'admission à cette école. Des "cancres" s'y retrouvent admis, comme à l'époque des fameuses listes "A" et "B" tant décriées, et de très nombreux élèves méritants sont refusés. A cette double dérive est venue se rajouter une autre : la planification des admissions. Le gouvernement a instauré une politique de quotas, retour à la politique de "développement harmonieux et équilibré" qui avait cours tout au long des années 60 et 70, et au tout début des années 80. Chaque province dispose, actuellement, lors du concours de l'Enam, d'un nombre de places fixé d'avance. Mêmes causes, mêmes effets. De bons candidats sont refusés, lorsque d'autres nettement moins bons, sont admis.

**LA PERFORMANCE :  
REVERS DE LA "PAIX  
ET DE LA STABILITE"**

Le gouvernement, dans cette politique, met en avant la "paix et la stabilité" du pays. Selon lui, il ne faudrait pas créer de frustration au sein d'une communauté quelconque dans le pays. Cette politique a ses défenseurs, et, naturellement, ses détracteurs. Mais, il existe une chose sur laquelle tout le monde ne peut que s'accorder : les diplômés de l'Enam portent une importante responsabilité dans la faillite que connaît le Cameroun à ce jour. L'origine de cette situation n'est-elle pas à rechercher, justement, dans le mode de recrutement qui prévaut dans cette école, depuis ses origines ? ■



**LE JOURNAL DE LA LIGUE POUR L'EDUCATION  
DE LA FEMME ET DE L'ENFANT (LEFE)**

Récépissé de déclaration  
N°00309 du 05 Août 1993  
B.P. : 14702 Yaoundé - Cameroun  
Tél.: (237) 99.84.33.35 - E-mail : pauline\_biyong@yahoo.fr

Jean Paul KON - Adolphe Claude MBALLA

Mise en page : Babel@rt  
Joachim ETEME

Directeur de Publication : Pauline BIYONG

Rédaction : Alexandre KUMA- David ATEMKEMG

Impression : P@ges : 77 73 65 76 / 77 56 40 42